Conseil de la langue française

Québec

87-01447

ASPECTS DÉMOLINGUISTIQUES DE L'AVENIR DE LA POPULATION DU QUÉBEC

par

Michel Paillé
Démographe

Cet ouvrage a été publié par
le service des communications
du Conseil de la langue française

Dépôt légal - 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-16385-0

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	8
INTRODUCTION	11
1. LES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES	12
1.1. La mortalité	12
1.2. La fécondité	13
1.3. L'immigration	16
1.4. Les migrations interprovinciales	18
2. ASPECTS LINGUISTIQUES DES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES	21
2.1. La mortalité	21
2.2. La fécondité	22
2.3. L'immigration	26
2.4. Le solde migratoire interprovincial	30
2.5. La mobilité linguistique	35
2.6. La connaissance du français	37
3. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC ET SES CONSÉQUENCES LINGUISTIQUES	41
3.1. Projections démographiques pour le Québec	41
3.2. Déclin démographique et accentuation du caractère francophone	43
3.3. Poids démographique du Québec et pouvoir politique dans la Confédération canadienne	46

Page

4. LES DOMAINES DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT 50
   4.1. La fécondité 50
   4.2. Le niveau d'immigration 51
   4.3. La sélection des immigrants 54
   4.4. Enseignement du français aux immigrants 56
   4.5. Répartition régionale des immigrants 59
   4.6. Les mouvements migratoires interprovinciaux 62

CONCLUSION 65

BIBLIOGRAPHIE 67

PRÉSENTATION

La situation et l'évolution prévisible de la population des pays d'Europe et d'Amérique du Nord montrent depuis un quart de siècle un net ralentissement de la croissance des effectifs. Dans le cas particulier du Québec, la chute très rapide du rythme de croissance a été si brutale et profonde qu'elle conduit inexorablement, si rien n'est fait pour enrayer le mouvement, à un déclin de la population. Seule société majoritairement française dans une Amérique du Nord nettement dominée par l'anglais, le Québec s'interroge depuis quelques années sur les mesures à prendre pour renverser les tendances démographiques responsables du déclin d'une population qui pourrait ne jamais atteindre sept millions ni compter six millions de francophones.

À la demande du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, le Conseil de la langue française formule son avis et ses recommandations sur les aspects démolinguistiques de l'évolution de la population du Québec. Afin de l'éclairer sur cette matière très vaste et fort complexe, le Conseil a demandé au démographe Michel Paillé de faire le bilan des principaux aspects touchant ce sujet. Nous publions aujourd'hui, dans notre collection "Notes et documents", cette synthèse intitulée Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec. Le titre même de l'ouvrage indique que seuls les aspects démolinguistiques y sont abordés. Le Conseil estimerait dépasser indûment les limites de sa compétence s'il devait étudier le problème démographique pris dans sa globalité.

Dans la première partie de son ouvrage, M. Paillé résume l'essentiel des aspects démolinguistiques rencontrés dans les documents que publiaient le Secrétariat au développement social en 1984 (L'évolution

de la population du Québec et ses conséquences) et la Commission parlementaire de la culture en 1985 (Étude de l'impact culturel, social et économique des tendances démographiques actuelles sur l'avenir du Québec comme société distincte). Afin de donner une image plus complète de la situation démolinguistique du Québec d'aujourd'hui, l'auteur décrit, dans la seconde partie de son ouvrage, chacun des facteurs responsables de l'évolution démographique inégale des différentes communautés linguistiques du Québec. Il y traite successivement de mortalité, fécondité, immigration, migration interprovinciale, mobilité linguistique et connaissance du français.

Se tournant vers l'avenir, Michel Paillé se penche, dans la troisième partie, sur "L'évolution démographique du Québec et ses conséquences linguistiques" où il soupèse les effets du déclin de la population annoncé par les perspectives du Bureau de la statistique du Québec.

C'est dans la quatrième partie, où M. Paillé identifie les domaines de l'intervention de l'État, que le Conseil de la langue française a trouvé les informations qui étaient nécessaires à la conception et à la formulation de la plupart de ses recommandations.

Bien que Michel Paillé ait tiré largement profit d'importantes sources statistiques et bibliographiques, ni l'auteur ni le Conseil de la langue française ne croient avoir dit le dernier mot en ce domaine. D'autres ouvrages portant sur la démolinguistique sont en cours et seront publiés à leur heure par le Conseil.

Jean Martucci
Président
Conseil de la langue française

LISTE DES TABLEAUX

		Page
1.	Nombre d'immigrants admis au Québec, 1970 à 1984	27
2.	Immigrants admis au Québec selon le pays de naissance (15 principaux pays), 1984	28
3.	Immigrants admis au Québec selon la langue maternelle (500 immigrants ou plus), 1984	29
4.	Connaissance du français et de l'anglais selon la langue maternelle des immigrants admis au Québec, 1984	30
5.	Migrations interprovinciales en provenance (sorties) et à destination (entrées) du Québec, et solde migratoire interprovincial, selon la langue maternelle, 1971-1976 et 1976-1981	32
6.	Solde migratoire interprovincial, Québec, 1976-1977 à 1984-1985	34
7.	Population recensée ne connaissant par le français, selon la langue maternelle, Québec, 1971 et 1981	37
8.	Compétence linguistique des francophones en anglais et des anglophones en français, Québec, population de 15-19 ans, 1978-1979 et 1981	40
9.	Projections de la population du Québec à moyen terme (1986-2006) et à long terme (2011-2061) selon trois scénarios	42
10.	Estimation de la population de langue d'usage française selon trois scénarios, Québec, 1991-2041	45
11.	Critères de sélection des immigrants au Québec	54
12.	Formation linguistique offerte aux immigrants, Québec 1983-1984	57

LISTE DES FIGURES

		Page
1.	Importance relative (%) des francophones (langue d'usage) aux recensements de 1971 et de 1981 et pour quatre futuribles de 1981 à 2001 (par bond de cinq ans), Québec	44
2.	Répartition de la population du Canada, 1951-1981 et 1986-2006	47

ASPECTS DÉMOLINGUISTIQUES DE L'AVENIR DE LA POPULATION DU QUÉBEC

Le Québec, comme l'ensemble des sociétés occidentales, a vécu, depuis environ un quart de siècle, une chute de son niveau de fécondité, chute dont personne à l'origine ne soupçonnait l'importance. La rapidité et l'ampleur qui ont caractérisé le phénomène ont nettement ralenti le rythme de croissance de sa population et entamé un inéluctable vieillissement de ses effectifs. Dans la perspective d'un déclin de sa population, la seule société majoritairement francophone d'Amérique du Nord s'interroge depuis quelque temps sur son avenir. Ce document examine sous l'angle démolinguistique la conjoncture et l'évolution démographiques du Québec, et met en relief les éléments communs à une politique linguistique et à une politique de population et d'immigration.

Dans une première partie, nous retiendrons les aspects linguistiques des facteurs démographiques contenus dans le document du Secrétariat au développement social de février 1984[1], et du rapport de la Commission parlementaire de la culture de septembre 1985[2]. Ensuite, dans la deuxième partie, nous ferons un bilan de nos connaissances démolinguistiques pour chacun des facteurs démographiques qui influencent l'évolution des populations. Dans la troisième partie, nous examinerons les dernières perspectives disponibles portant sur les effectifs de la population du Québec et la répartition selon la langue. Enfin, la quatrième partie décrira les domaines possibles de l'intervention de l'État en matière de politique de population dans un contexte d'aménagement linguistique.

---

1. Gouvernement du Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat au développement social, L'évolution de la population du Québec et ses conséquences, Québec, Conseil exécutif, 1984, vi-96 pages.

2. Assemblée nationale du Québec, Commission permanente de la culture, Étude de l'impact culturel, social et économique des tendances démographiques actuelles sur l'avenir du Québec comme société distincte, Québec, Assemblée nationale, Secrétariat des commissions, 1985, 112-[12] pages.

1. LES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES

Dans cette première partie, nous allons retirer l'essentiel du document du Secrétariat au développement social et du rapport de la Commission de la culture relativement à la spécificité linguistique du Québec pour chacun des facteurs démographiques qui influencent la taille et la structure de la population.

1.1. La mortalité

En ce qui a trait à la mortalité différentielle, on observe ce qui suit:

- L'espérance de vie à la naissance des Québécois est inférieure à celle de l'ensemble du Canada; l'écart cependant se rétrécit constamment, surtout pour les femmes: en 1981, il était de 78,5 ans pour les Québécoises et de 78,7 ans pour l'ensemble des Canadiennes alors que, 30 ans plus tôt (1951), il était respectivement de 68,6 et de 70,8 ans, pour un écart appréciable de plus de deux années[3];

- "Parmi les groupes dont la mortalité est particulièrement forte, les autochtones atteignent sûrement un sommet. Les rares données statistiques sur la mortalité des autochtones s'accordent: leur mortalité est nettement plus élevée que pour l'ensemble des Québécois"[4]; notons toutefois qu'il en est de même dans l'ensemble du Canada[5];

- "Malgré la prodigieuse réduction de la mortalité, il existe de grandes inégalités sociales devant la mort. Il y a certes des écarts entre les grandes régions socio-économiques, mais les inégalités apparaissent plus clairement quand on compare des

3. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 20.

4. Ibid., p. 22.

5. J. Perreault, L. Paquette et M.V. George, Projections de la population indienne inscrite, 1982-1996, Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, fév. 1985, xi-210 pages, p. 24-25.

> territoires plus homogènes socialement. À Montréal, par exemple, les résidants des quartiers favorisés avaient en 1976 une espérance de vie de 71,3 ans pour les hommes et de 78,4 ans pour les femmes, en comparaison de 63,3 et 72,3, respectivement, dans les quartiers défavorisés."[6]

Face à ce constat, le Secrétariat au développement social montre les effets non négligeables de ces différences sur la structure par âge et sur le volume des populations concernées. Selon les scénarios retenus, des différences d'effectifs de 5 % à 10 % pourraient être observées au milieu du prochain siècle[7]. Toutefois, les tendances lourdes montrent que l'écart entre l'espérance de vie des Québécois et des Canadiens se rétrécit, ce qui devrait faire de la mortalité un facteur démographique peu important pour l'avenir de la population québécoise dans l'ensemble du Canada. Par contre, les différences observées au sein du Québec ne pourront s'estomper que par des mesures socio-économiques adéquates.

1.2. La fécondité

Ni le document du Secrétariat au développement social, ni le rapport de la Commission parlementaire de la culture n'abordent la fécondité sous l'angle des différences entre le Québec et le reste du Canada d'une part, et entre les différentes communautés linguistiques du Québec d'autre part. Tout au plus avons-nous trouvé dans le rapport de la Commission de la culture une simple allusion au mémoire d'Alliance Québec sur les différences de niveau de fécondité entre francophones et anglophones québécois[8], information qui provenait d'ailleurs d'une étude du Conseil de la langue française.

---

6. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 21-22.

7. Ibid., p. 89.

8. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 33.

L'angle sous lequel la fécondité est abordée est celui de la croissance naturelle de la population. Une fécondité trop faible n'assure pas à long terme le remplacement des générations, ce qui a deux conséquences majeures: le vieillissement de la population et la réduction absolue des effectifs advenant que le solde migratoire ne puisse compenser la faiblesse de la fécondité ou qu'il soit lui-même négatif. Bien que depuis toujours le nombre annuel de naissances soit supérieur à celui des décès - actuellement on compte environ deux naissances pour un décès - il n'est pas suffisant pour assurer dans une quinzaine d'années l'accroissement naturel de la population du Québec.

Comme l'explique le document du Secrétariat au développement social, "il faut 2,1 enfants par femme en moyenne pour que le seuil de remplacement soit atteint"; or, "à chaque année depuis 1970, l'indice synthétique a été inférieur à la descendance nécessaire pour que les générations se remplacent"[9] et continue à baisser sans que l'on sache où il s'arrêtera (il était de 1,525 en 1982 et de 1,447 en 1984). Outre que cette faible fécondité pourrait conduire à une diminution de la population, elle constitue le facteur principal du vieillissement de la population, phénomène qui se mesure par l'accroissement de l'importance relative des personnes de 65 ans et plus. En 1980, elles constituaient 8,7 % de la population du Québec et compteront pour 12 % ou 13 % en 2001. Au milieu du prochain siècle, les personnes âgées pourraient former le cinquième, voire le quart de la population québécoise[10].

Le vieillissement de la population du Québec pourrait avoir des effets négatifs sur la seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord. Le Secrétariat au développement social pose alors la

---

9. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 24.

10. Ibid., p. 45.

question fondamentale suivante: "quel type de société et de civilisation produira le Québec à partir des défis que lui impose le vieillissement de la population?"[11] La réponse qu'il donne peut se résumer ainsi:

- bien que l'importance relative des gens âgés pourrait leur permettre "d'être mieux écoutés, il y a là un danger de freinage de l'évolution sociopolitique de la société";
- l'accroissement de l'importance relative des travailleurs plus âgés "pourrait freiner la mobilité verticale, processus qui contribue à la circulation d'idées, à des initiatives nouvelles et aux innovations"[12].

Notons enfin la prudence exprimée dans le document ministériel quant aux liens qui pourraient exister entre le vieillissement démographique et le vieillissement social, "car il ne semble pas que cette association soit aussi nette qu'on le pense parfois"[13].

Quant à la baisse des effectifs absolus de la population du Québec due à une faible fécondité, elle sera abordée plus loin car le solde migratoire y contribuera également si on projette les tendances observées au cours des 10 dernières années. Notons tout de suite qu'un indice de fécondité "sous le seuil de remplacement pose à la société québécoise, et plus particulièrement à la majorité francophone, un problème majeur, puisqu'elle se trouverait alors ébranlée dans son fondement même. Après avoir accentué le caractère français de leur société, les francophones trouvent à l'intérieur d'eux-mêmes une nouvelle source d'inquiétude."[14]

---

11. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 58.
12. Ibid., p. 60.
13. Ibid., p. 59.
14. Ibid., p. 57.

Constatant l'absence de consensus sur l'intervention de l'État en matière de fécondité, considérant les coûts d'une politique "nataliste", et observant que l'efficacité d'une politique n'est pas garantie, la Commission de la culture affirme que l'État "n'a pas à s'immiscer dans la vie privée des hommes et des femmes, mais [...] doit contribuer à éliminer ou atténuer les obstacles qui les empêchent de réaliser leur désir d'enfants"[15]. Sur ce point, la Commission parlementaire entérine une suggestion du Secrétariat au développement social selon laquelle il faudrait "renverser le mouvement de baisse par une aide à ceux qui ressentent le plus les obstacles à la fécondité"[16]. Toutefois, le Secrétariat allait plus loin en proposant de viser ensuite "une hausse progressive de la fécondité en créant un climat favorable à la venue des enfants"[17].

1.3. L'immigration

À propos de l'immigration internationale, le document du Secrétariat au développement social aborde les effectifs, la provenance et la connaissance linguistique des immigrants. De 1966 à 1981, la moyenne annuelle des immigrants que le Québec a accueillis n'a cessé de décroître[18]:

Période quinquennale	Immigrants
1966-1971:	33 350
1971-1976:	25 494
1976-1981:	19 965

15. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 104.

16. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 87.

17. Ibid., p. 87.

18. Ibid., p. 35.

Ce déclin est plus important pour le Québec que pour le reste du Canada car la proportion d'immigrants qui ont choisi le Québec a diminué de façon significative. "Autre phénomène important à souligner: le Québec retient moins bien ses immigrants que les autres provinces."[19] En ce qui a trait à la provenance, on note qu'au milieu des années 60, 80 % des immigrants étaient des Européens et des Américains, proportion qui a chuté à 40 % à la fin des années 70. Depuis environ une décennie, les deux plus importants pays de provenance sont Haïti et le Viêt-nam. Enfin, quant à la connaissance linguistique des immigrants, on note une plus large proportion d'unilingues anglais (37,5 %) que d'unilingues français (20,5 %) durant la période 1968-1974 et un important changement par la suite (1975-1978): 30,9 % et 28,8 % respectivement.

Conscient de l'importance de l'immigration pour l'avenir du Québec, le Secrétariat au développement social considère que le Québec doit demeurer une société ouverte sur le monde extérieur. Toutefois, le document ne fait que poser trois questions:

> En ce qui concerne l'immigration, le Québec pourrait parfaire la politique dont il a posé les jalons depuis la fin des années 1960. Mais de nombreuses questions se posent constamment: combien d'immigrants le Québec peut-il admettre chaque année et en fonction de quels objectifs? Quelle part doit-on accorder à l'immigration humanitaire? Peut-on améliorer les programmes de services visant l'adaptation des immigrants à leur nouvelle société? Ce sont là des questions auxquelles il faudra répondre.[20]

La Commission parlementaire de la culture a surtout abordé l'immigration internationale sous l'angle économique[21]. Constatant à son tour le faible nombre d'immigrants que le Québec a accueillis ces dernières années, la Commission ne voit aucune difficulté économique à accueillir 30 000 immigrants par année car la population active du

---

19. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 36.

20. Ibid., p. 88.

21. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 97-102.

Québec ne serait alors augmentée que de 0,2 %. Quant à "l'équilibre linguistique du Québec", la Commission a entendu des témoins presque unanimes qui n'ont manifesté "aucune inquiétude à ce sujet"[22]. Malgré ces deux assurances, la Commission parlementaire a formulé six recommandations sur neuf touchant de près ou de loin à l'immigration[23]. Ces recommandations portent sur les objectifs à atteindre (nos 2, 3 et 5), sur la sélection des immigrants (no 5), sur l'attitude et les comportements des Québécois à l'égard des communautés culturelles (nos 7 et 8), ainsi que sur l'apprentissage du français à offrir aux Néo-Québécois (no 9).

1.4. Les migrations interprovinciales

Le Secrétariat au développement social rappelle que, durant la période 1961-1982, le Québec a perdu dans ses échanges migratoires avec le reste du Canada une moyenne annuelle de 19 000 personnes. Considérant que le principal facteur est d'ordre économique - en particulier le plus grand dynamisme économique de l'Ontario, province qui compte à elle seule pour 59 % du déficit migratoire du Québec -, le document ministériel reconnaît également des facteurs sociopolitiques expliquant des sommets comme ceux des années 1969-1970, 1970-1971 et de 1976-1977 à 1978-1979.

Ces pertes qui ont profondément marqué le Québec n'ont pas eu que des effets purement numériques: étant donné la plus forte propension des anglophones à quitter le Québec, ainsi que celle des francophones des autres provinces à venir au Québec, il en est résulté que "la composition linguistique des migrants interprovinciaux a été favorable au groupe francophone du Québec"[24].

---

22. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 97.

23. Ibid., p. 109-112.

24. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 38.

Devant l'importance de l'émigration des Québécois et sans nier le droit fondamental à émigrer, le Secrétariat au développement social invite à l'action:

> En même temps qu'il réaffirme son ouverture au monde, le Québec ne peut toutefois demeurer indifférent devant les pertes migratoires parfois très élevées qu'il doit subir dans ses échanges avec les autres provinces. Une grande part de ce phénomène doit être rattachée aux conditions économiques difficiles que traverse le Québec. Il faudra donc faire tout ce qui est possible pour permettre à tout Québécois qui le désire de faire sa vie ici et de ne pas être obligé de s'installer ailleurs pour trouver un gagne-pain.[25]

L'importance de l'émigration des Québécois vers les autres provinces canadiennes est nettement marquée dans le rapport de la Commission parlementaire de la culture[26]. L'essentiel de l'analyse de la Commission porte sur les conséquences de l'émigration pour la communauté anglophone du Québec:

- le déficit migratoire interprovincial au Québec défavorise profondément la communauté anglophone;
- bien que ce déficit soit moins important depuis quelques années, les anglophones du Québec partent toujours en très grand nombre: "la migration anglophone serait négative même si le solde global du Québec était équilibré"[27];
- "À la suite de ces divers mouvements, l'importance démographique relative des francophones s'est accrue au Québec depuis 1976. Les Québécois de langue maternelle française représentaient 82,4 % de la population totale en 1981, au lieu de

25. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 88.

26. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 27-31, 40-42, 94-96.

27. Ibid., p. 40.

81,1 % en 1976, tandis que le groupe anglophone est passé de 12,8 à 11,1 %"; la Commission ajoute que le recensement de 1986 "indiquera presque certainement un poids accru des francophones au Québec"[28];

- devant l'ampleur du phénomène et l'importance de ses conséquences pour l'avenir, et constatant le peu d'informations que nous avons sur les caractéristiques et les motifs des émigrants, la Commission parlementaire a recommandé que, "dans le cadre de son mandat élargi, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration entreprenne une étude approfondie du phénomène de l'émigration et élabore par la suite une politique visant à freiner l'émigration"[29].

28. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 30-31.

29. Ibid., 4e recommandation, p. 110.

2. ASPECTS LINGUISTIQUES DES FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES

Nous reprenons dans cette deuxième partie chacun des facteurs démographiques dans leur dimension linguistique afin de donner, dans l'état actuel de nos connaissances, la description la plus complète possible de la situation démolinguistique du Québec d'aujourd'hui, ainsi que des tendances lourdes qui peuvent marquer son avenir comme société distincte. À ces facteurs démographiques, nous ajouterons une brève analyse de la mobilité linguistique ainsi que de la connaissance du français chez les non-francophones.

2.1. La mortalité

Les écarts dans l'espérance de vie des Québécois observés entre les grandes régions socio-économiques se reflètent entre les différents groupes linguistiques. En effet, l'espérance de vie à la naissance selon la langue d'usage, pour la période 1980-1982, se lisait comme suit[30]:

Langue d'usage	Espérance de vie (Québec)	
	Hommes	Femmes
	Ans	Ans
Français	70,0	77,9
Anglais	74,9	80,3
Autre	77,6	82,5

On peut donc remarquer un écart appréciable de près de cinq ans entre les francophones et les anglophones de sexe masculin, et de près de deux ans et demi entre les femmes des mêmes groupes.

30. Marc Tremblay, Analyse de la mortalité et de la fécondité selon le groupe linguistique, Québec, 1976-1981, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, collection de thèses et mémoires, nº 5, 1983, xviii-285 pages, p. 51.

La même étude mesure également l'espérance de vie des groupes linguistiques selon certaines régions du Québec. Chez les francophones, ce sont ceux qui résident sur les îles de Montréal et Jésus qui ont la plus faible espérance de vie. Bien qu'il en soit de même pour les anglophones, l'écart d'espérance de vie entre les deux principaux groupes linguistiques est plus grand[31]:

Langue d'usage	Espérance de vie îles de Montréal et Jésus	
	Hommes	Femmes
	Ans	Ans
Français	68,7	77,5
Anglais	74,3	79,9
Autre	78,6	83,1

2.2. La fécondité

De la Confédération à la Révolution tranquille, le Québec a conservé une fécondité relativement plus forte que celle de l'Ontario:

> Par comparaison avec la province d'Ontario, la diminution de la fécondité légitime fut beaucoup plus lente au Québec. Le maintien d'un taux de fécondité aussi élevé est surtout dû aux Canadiens français du Québec pour lesquels la dimension des familles a manifesté une résistance remarquable à la diminution de la fécondité observée dans tous les pays industrialisés.[32]

31. Marc Tremblay, op.cit., p. 51.

32. Jacques Henripin et Yves Péron, "La transition démographique de la province de Québec", dans: Hubert Charbonneau (éditeur), La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, collection "Études d'histoire du Québec", nº 4, 1973, 111 pages, p. 39.

Cette époque de la "revanche des berceaux" est universellement connue.

Avec le déclin rapide de la fécondité des Québécois au cours des décennies 60 et 70, c'est l'inverse que nous observons. En effet, la fécondité du Québec est inférieure à la moyenne canadienne; elle est également plus faible que celle de l'Ontario[33]:

Taux de fécondité (pour mille)
juillet 1984 - juin 1985

Québec	13,7
Ontario	14,6
Canada	15,1

En appliquant les taux du Canada et de l'Ontario à la population du Québec, nous pouvons calculer le nombre annuel de naissances manquantes pour le Québec. Avec une fécondité égale à celle de l'Ontario, le Québec compterait environ 6 000 naissances de plus par année (+6,7 %). Si le taux de fécondité 1984-1985 avait été de 15,1 pour mille au lieu de 13,7, c'est environ 9 000 bébés de plus qui seraient nés au Québec entre juillet 1984 et juin 1985 (+10,0 %)[34]. On voit donc ici clairement comment la fécondité contribue à affaiblir le Québec par rapport à l'Ontario et dans l'ensemble de la population canadienne. Ajoutons que, même si le Québec avait suffisamment de naissances pour connaître le niveau de fécondité moyen de l'ensemble du Canada, ce serait encore insuffisant - nous y reviendrons plus loin - pour assurer dans l'avenir le remplacement des générations.

33. Statistique Canada, Statistique de l'État civil, catalogue nº 84-001 33-2 (sept. 1985).

34. Ce sont là des ordres de grandeur car les taux bruts de fécondité ne tiennent pas compte des différences de structure par âge; aussi, il va sans dire que le taux de fécondité du Canada aurait été supérieur à celui observé si le taux du Québec avait été supérieur à 13,7 pour mille.

Au sein de la population du Québec, les diverses communautés linguistiques n'ont pas le même niveau de fécondité. Nous connaissons pour 1981 "l'indice synthétique de fécondité" (nombre moyen d'enfants par femme) selon le groupe linguistique défini soit par la langue maternelle soit par la langue d'usage[35]:

Indice synthétique de fécondité[a]

Groupe linguistique	Langue maternelle de la mère	Langue d'usage de la mère
Français	1,63	1,65
Anglais	1,27	1,28
Autres	1,96	1,86

a: Nombre moyen d'enfants par femme.

Les résultats sont sensiblement les mêmes, peu importe que l'on utilise le critère de la première langue apprise dans l'enfance ou celui de la langue habituellement parlée au foyer. On remarque qu'aucun des groupes linguistiques n'a une fécondité assez forte pour assurer le remplacement des générations. Si, d'une part, les allophones ne sont pas trop éloignés du seuil de remplacement, les anglophones par contre sont nettement en deçà.

L'écart qui sépare la fécondité des anglophones de celle de l'ensemble du Québec (ou de celle de la majorité francophone) n'est pas négligeable, car il est de l'ordre de 30 %:

35. Michel Paillé, Contribution à la démolinguistique du Québec, Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", n° 48, 1985, 246 pages, p. 108 et 110.

> [...] avec une fécondité égale à celle des francophones, les couples dont l'épouse est de langue maternelle anglaise auraient donné naissance à 9 600 enfants en 1981, soit 29,6 % de plus que les 7 400 comptés cette année-là. Avec ce nombre de bébés, c'est 9,9 % des naissances du Québec qui auraient été la part de la communauté anglophone au lieu de 7,8 %.[36]

Nous obtenons des résultats semblables en utilisant les données relatives à la langue d'usage au foyer.

Que la fécondité des Québécois s'exprimant en anglais au foyer ne soit pas plus élevée que celle des anglophones (langue maternelle)pourrait étonner. En effet, comme l'anglais est nettement plus favorisé que le français par la mobilité linguistique, on pourrait s'attendre à une plus forte fécondité chez ceux qui parlent l'anglais au foyer, ceux-ci comprenant des francophones et surtout des allophones qui ont abandonné leur langue maternelle en faveur de l'anglais. Que la communauté anglophone soit avantagée en nombre absolu, cela ne fait pas de doute car, en 1981, on pouvait attribuer 8 850 bébés à des mères de langue d'usage anglaise comparativement à 7 407 à des mères de langue maternelle anglaise, soit un gain net de 1 443 nouveau-nés ou de 19,5 %. Cependant, ce gain absolu est insuffisant pour faire augmenter le nombre moyen d'enfants par femme qui reste inférieur à 1,3:

> [...] même si la mobilité linguistique enrichit la communauté anglophone en nombre absolu, elle ne leur amène pas des femmes dont le niveau de fécondité est plus élevé. On constate au contraire qu'elles ont, quant à leur fécondité, un comportement similaire à celui des Québécoises de langue maternelle anglaise plutôt qu'à celui de leurs groupes linguistiques d'origine.[37]

---

36. Michel Paillé, op.cit., p. 109.

37. Ibid., p. 111.

Pour que la mobilité linguistique favorise la communauté anglophone dans sa fécondité à la fois en nombre absolu et en nombre moyen d'enfants par femme, il eut fallu que les femmes d'expression anglaise donnent naissance à 2 700 enfants de plus en 1981 pour atteindre le niveau de fécondité des francophones, lequel est pourtant inférieur au seuil de remplacement. D'ailleurs, pour l'ensemble du Québec, ce seuil de remplacement ne pourrait être atteint, sur la base de la fécondité observée en 1981, qu'avec 28 600 naissances supplémentaires réparties comme suit selon la langue d'usage de la mère:

Langue d'usage de la mère	Naissances supplémentaires nécessaires au remplacement	
	effectifs	%
Français	22 400	(+27 %)
Anglais	5 600	(+64 %)
Autres	600	(+13 %)
Total	28 600	(+30 %)

On constate donc que le nombre de naissances supplémentaires nécessaires au renouvellement de la population du Québec est nettement plus grand que celui qu'il faudrait pour combler l'écart qui sépare le niveau de fécondité du Québec de celui de l'ensemble du Canada.

2.3. L'immigration

Le Bulletin statistique annuel du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration présente d'intéressantes informations relativement à l'immigration récente au Québec, en particulier en ce qui a trait à la dimension linguistique. Considérons d'abord les données du tableau 1.

Tableau 1: Nombre d'immigrants admis au Québec, 1970 à 1984

Année	Immigrants admis au Québec	Part québécoise dans l'immigration canadienne %	Taux d'immigration du Québec (pour mille)
1970	23 228	15,7	3,9
1971	19 221	15,8	3,2
1972	18 583	15,2	3,1
1973	26 871	14,6	4,4
1974	33 458	15,3	5,5
1975	28 042	14,9	4,5
1976	29 282	19,6	4,7
1977	19 248	16,7	3,1
1978	13 899	16,1	2,2
1979	19 522	17,4	3,1
1980	22 538	15,7	3,5
1981	21 063	16,4	3,3
1982	21 331	17,6	3,3
1983	16 374	18,4	2,5
1984	14 641	16,6	2,2

Source: Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, L'immigration au Québec: Bulletin statistique annuel, vol. II, 1984, Québec, M.C.C.I., 1985, iv-57 pages, p. 13.

Au cours de ces années, le Québec n'a jamais admis 20 % des immigrants qui ont choisi le Canada. Si le Québec avait voulu porter à 25 % sa part des immigrants accueillis au Canada en 1984, il lui aurait fallu ouvrir ses portes à 29 400 immigrants au lieu de 14 600. Bien qu'un tel objectif eût doublé les effectifs, le taux d'immigration n'aurait été que de 4,5 pour mille, soit un peu moins que la moyenne des quatre meilleures années consécutives (1973 à 1976) de cette période (4,8 pour mille). Rappelons que, entre 1958 et 1967, le Québec a reçu entre 20,1 % et 25,7 % des immigrants accueillis au Canada[38].

38. Claire Benjamin, "Les entrées internationales au Québec", dans: gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, Démographie québécoise: passé, présent, perspective, Québec, B.S.Q., 1983, xxxii-457 pages, p. 321.

Le pays de naissance des immigrants est de plus en plus diversifié: "alors qu'avant 1971, les deux tiers des immigrants venaient de cinq ou six pays, il faut maintenant en regrouper une quinzaine pour atteindre cette même proportion"[39]. Comme le montre le tableau 2, les 15 principaux pays de naissance des immigrants reçus en 1984 ne regroupent que 61,3 % d'entre eux.

Tableau 2: Immigrants admis au Québec selon le pays de naissance (15 principaux pays), 1984

Rang	Pays de naissance	Nombre	%
1	Viêt-nam	1 674	11,4
2	Haïti	1 356	9,3
3	El Salvador	750	5,1
4	France	712	4,9
5	États-Unis	592	4,0
6	Liban	587	4,0
7	Iran	469	3,2
8	Pologne	440	3,0
9	Inde	416	2,8
10	Kampuchea	376	2,6
11	Hong-Kong	361	2,5
12	Chine populaire	338	2,3
13	Guatemala	316	2,2
14	Maroc	298	2,0
15	Royaume-Uni	291	2,0
Total, 15 principaux pays		8 976	61,3
Total, tous les pays		14 641	100,0

Source: Même qu'au tableau 1, p. 15.

Les langues maternelles de la plupart des immigrants entrés au Québec en 1984 (tableau 3) sont moins diversifiées que leurs pays de naissance. En effet, sept langues maternelles comptent pour les deux tiers des langues déclarées par les immigrants de 1984. Le français et l'anglais sont presque à égalité avec environ 10 % chacune: 80 % des immigrants sont donc des allophones.

39. Claire Benjamin, op.cit., p. 326.

Tableau 3: Immigrants admis au Québec selon la langue maternelle (500 immigrants ou plus), 1984

Rang	Langue maternelle	Nombre	%
1	Espagnol	1 975	13,5
2	Anglais	1 477	10,1
3	Français	1 434	9,8
4	Viêt-namien	1 361	9,3
5	Créole	1 272	8,7
6	Arabe	1 195	8,2
7	Cantonais	988	6,7
Total, sept principales langues		9 702	66,3

Source: Même qu'au tableau 1, p. 25.

Outre la langue maternelle des immigrants, leur connaissance du français et de l'anglais a été évaluée. Pour l'ensemble des immigrants de l'année 1984, ceux qui ne connaissaient que le français ou que l'anglais étaient en nombre à peu près égal: 3 523 (24,1 %) et 3 555 (24,3 %) respectivement. De plus, 1 777 se sont déclarés "bilingues" (12,1 %) tandis que 5 786 (39,5 %) ne connaissaient ni le français ni l'anglais. Deux immigrants sur trois ne connaissaient donc pas le français.

Cette répartition des aptitudes linguistiques diffère sensiblement selon la langue maternelle des immigrants (principaux groupes) comme le montrent les données du tableau 4. Le groupe résiduel (langues maternelles "autres"), qui compte pour le tiers des immigrants, connaît peu le français ou l'anglais; cette dernière langue l'emporte toutefois chez ceux qui en connaissent au moins une. Chez les hispanophones où les deux cinquièmes connaissent l'une de ces langues, le français l'emporte. L'anglais étant plus universellement répandu, on ne s'étonnera pas que les francophones soient bilingues dans une plus large proportion (36,0 %) que les anglophones (10,1 %). Si on fait confiance aux sources, on ne s'étonnera pas non plus que ceux qui ont déclaré le créole pour langue maternelle connaissent également le français dans une proportion de neuf sur 10. Les sinophones connaissent surtout l'anglais,

les viêt-namiens le français quoique dans une proportion beaucoup moindre, tandis que les arabophones sont ceux dont les connaissances sont les plus variées: un tiers ne connaît que le français, le quart est "bilingue" et près de 16 % ne savent que l'anglais.

Tableau 4: Connaissance du français et de l'anglais selon la langue maternelle des immigrants admis au Québec, 1984

Langue maternelle	Connaissance du français et de l'anglais			
	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni français ni anglais
Anglais	0,1	10,1	89,7	0,1
Arabe	33,7	27,3	15,5	23,5
Cantonais	2,5	3,2	26,5	67,8
Créole	90,5	5,3	0,8	3,4
Espagnol	22,9	8,3	9,6	59,2
Français	63,4	36,0	0,3	0,3
Viêt-namien	10,1	4,1	5,0	80,8
Autres	3,0	3,2	10,3	83,5
Total	24,1	12,1	24,3	39,5

Source: Même qu'au tableau 1, p. 25.

2.4. Le solde migratoire interprovincial

Tous les intervenants s'entendent sur l'importance pour l'avenir du Québec, des échanges migratoires entre les provinces canadiennes. Au cours de l'automne 1983, le Conseil de la langue française publiait une étude de Mireille Baillargeon sur la migration. Nous croyons qu'il est utile de rappeler ici les faits saillants de cette analyse basée sur les recensements canadiens. Comme le montrent les données du tableau 5:

> [...] le Québec a connu au cours des années 1976-1981 un solde migratoire interprovincial de -142 000. Ce déficit marque un accroissement important des pertes migratoires par rapport au lustre précédent puisqu'il avait été de l'ordre de -62 000. Cette augmentation résulte d'une diminution de 27 % des entrées et d'un accroissement de 39 % des départs.[40]

Tous les groupes linguistiques du Québec ont accru leurs pertes par rapport à la période 1971-1976. "C'est cependant la population de langue maternelle anglaise qui a enregistré entre ces deux périodes l'essentiel des pertes avec un déficit deux fois plus élevé".[41]

L'examen des entrées et des sorties montre des différences linguistiques intéressantes. Pour ce qui est des entrées, on remarque qu'au cours du lustre 1976-1981, les migrants de langue maternelle française étaient majoritaires (52 %); la propension à venir vivre au Québec était de 13 à 17 fois supérieure chez les francophones. Pour ce qui est des sorties, on observe l'inverse: constituant les deux tiers des émigrants des deux lustres des années 70, les anglophones ont quitté le Québec avec une propension 17 fois plus forte que les francophones.

---

40. Mireille Baillargeon, "Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971", dans: Conseil de la langue française, L'État de la langue française au Québec: Bilan et prospective, IV: La situation démolinguistique, Québec, C.L.F., 1983, édition provisoire, 78 pages, p. 3.

41. Ibid., p. 4.

Tableau 5: Migrations interprovinciales en provenance (sorties) et à destination (entrées) du Québec, et solde migratoire interprovincial, selon la langue maternelle, 1971-1976 et 1976-1981

Flux migratoire[a]		Langue maternelle			Total
		Français	Anglais	Autre	
Entrées					
1971-1976		37 200	41 900	4 700	83 800
	%	(44,4)	(50,0)	(5,6)	(100,0)
1976-1981		31 875	25 220	4 210	61 310
	%	(52,0)	(41,1)	(6,9)	(100,0)
Sorties					
1971-1976		41 300	94 100	10 400	145 800
	%	(28,3)	(64,6)	(7,1)	(100,0)
1976-1981		49 940	131 530	21 560	203 040
	%	(24,6)	(64,8)	(10,6)	(100,0)
Solde interprovincial					
1971-1976		-4 100	-52 200	-5 700	-62 000
	%	(6,6)	(84,2)	(9,2)	(100,0)
1976-1981		-18 065	-106 310	-17 350	-141 730
	%	(12,8)	(75,0)	(12,2)	(100,0)

a: Personnes recensées en fin de période: exclusion des migrants décédés, de ceux qui ont quitté le Canada et de ceux qui sont revenus à leur lieu d'origine.

Source: Mireille Baillargeon, op. cit., p. 51.

La composition linguistique des migrants venus s'installer au Québec entre 1976 et 1981 est à peu près identique, peu importe que l'on retienne le critère de la langue maternelle ou celui de la langue parlée à la maison. Par contre, la répartition linguistique des départs selon la langue parlée des migrants est fort différente de celle selon la langue maternelle: l'importance des anglophones y est plus grande avec 76 % au lieu de 65 %. L'auteure conclut que "l'anglicisation accroît donc pour les francophones et allophones d'origine leur propension à quitter le Québec, le frein que constitue le coût linguistique et culturel d'un déplacement vers le Canada anglais ne jouant plus dans leur cas"[42].

42. Mireille Baillargeon, op.cit., p. 16.

Si la mobilité linguistique vers l'anglais accroît la propension à migrer hors Québec, la connaissance de l'anglais - même si cette langue ne devient pas la langue d'usage - fait augmenter les chances de migrer dans une autre province canadienne. En effet, "l'essentiel des départs ayant eu lieu entre 1976 et 1981 est le fait de personnes bilingues (50 %) ou unilingues de langue anglaise (45 %), très peu ne connaissant que le français (4 %)"[43]. À l'opposé, trois quarts des migrants venus des autres provinces connaissaient le français.

Il importe également de souligner l'importance de l'émigration des allophones. De 10 400 départs au cours du lustre 1971-1976, ils étaient 21 560 lors du lustre suivant, ce qui a eu pour effet de hausser leur proportion de 7,1 % à 10,6 % des migrants.

Notons enfin que les échanges migratoires se font surtout avec l'Ontario: trois Québécois sur cinq se dirigent en Ontario alors que près des deux tiers des Canadiens des autres provinces qui sont venus s'installer au Québec au cours des années 70 provenaient de l'Ontario. C'est donc dire que l'essentiel du déficit migratoire interprovincial du Québec profite à l'Ontario.

Des données plus récentes peuvent être apportées afin de montrer comment évoluent les mouvements migratoires depuis la publication de la synthèse démographique du Secrétariat au développement social. Comme le montre le tableau 6, il semble qu'il y ait une nette amélioration du solde migratoire du Québec. De juillet 1983 à juin 1984, les pertes migratoires interprovinciales du Québec ont été inférieures à 20 000,

---

43. Ibid., p. 17; pour la période quinquennale précédente, voir l'étude de Gary Caldwell, Out-Migration of English-Mother Tongue High School Leavers from Quebec 1971-1976, [Lennoxville], Committee "Anglo-Québec en mutation", s.d., iii-60 pages. Notons que ces émigrants ont eu l'occasion d'apprendre l'anglais une fois établis dans une province majoritairement anglophone avant la collecte de l'information.

ce qui contraste nettement avec le solde migratoire moyen de -29 500 des sept années précédentes. À en juger par les dernières estimations du solde migratoire interprovincial de deux périodes de 12 mois chevauchant les années 1984 et 1985, les pertes du Québec seraient désormais inférieures à 10 000, ce qui serait la meilleure performance depuis le début des années 60. Si on inclut les migrations internationales dans le compte, on obtient un solde migratoire quasi nul, soit -400 pour 1984-1985. Si ces estimations provisoires étaient confirmées, et si la tendance se maintenait, ce serait là un renversement important dans la situation démographique du Québec.

Tableau 6: Solde migratoire interprovincial, Québec, 1976-1977 à 1984-1985

Période de 12 mois[a]	Solde migratoire interprovincial	Période de 12 mois[a]	Solde migratoire interprovincial
1976-1977	-26 400	1981-1982	-24 200
1977-1978	-46 400	1982-1983[b]	-25 800
1978-1979	-30 900	1983-1984	-18 800
1979-1980	-30 000	1984-1985	- 9 400
1980-1981	-22 800	1984-1985[c]	- 6 600

a: De juin à juillet, sauf indication contraire.
b: D'avril 1982 à mars 1983.
c: D'octobre 1984 à septembre 1985.

Sources: 1976-1977 à 1981-1982: L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 35; 1982-1983: Statistique Canada, "Estimations trimestrielles de la population du Canada, des provinces et des territoires", Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, catalogue nº 91-001 trimestriel, 13-2 (avril 1985), p. 9; 1983-1984 et 1984-1985: idem, nº 91-001: 13-3 (juillet 1985), p. 9; 1984-1985[c]: idem, nº 91-001: 13-4 (octobre 1985), p. 9.

2.5. La mobilité linguistique

La composition linguistique d'une population peut également être modifiée par d'autres facteurs que la mortalité, la fécondité et les mouvements migratoires. Quand une personne délaisse une langue - généralement sa langue maternelle, c'est-à-dire la première langue qu'elle a parlée dans l'enfance - au profit d'une autre, elle réalise un "transfert linguistique". Lorsque ce phénomène appelé "mobilité linguistique" prend une importance démographique significative dans un contexte où une langue domine les autres, la composition linguistique d'une population donnée change avec le temps, à moins que d'autres facteurs viennent annuler ses effets.

Les études de la mobilité linguistique, faites à partir des données des recensements canadiens de 1971 et de 1981, montrent, dans le cas des allophones du Québec qui ont choisi de ne plus faire usage de leur langue maternelle au foyer, une préférence pour l'anglais dans une proportion de 70,9 % en 1971 et de 68,6 % en 1981[44]. L'analyse des données du fichier des naissances vivantes du Québec pour les années 1976 à 1980 montrait la lente évolution de ce phénomène et laissait entrevoir à l'avance les résultats du recensement de 1981[45]. Il ne faut pas s'étonner de la lenteur d'évolution de la mobilité linguistique observée au cours des années 70, et cela malgré les lois linguistiques de 1974 et de 1977. En effet, la politique de promotion du français ne pourra avoir des effets significatifs sur la mobilité linguistique des allophones, telle que mesurée par les rencensements, qu'à très long

---

44. Charles Castonguay, "Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981", dans: Conseil de la langue française, L'État de la langue française au Québec: Bilan et prospective, IV: La situation démolinguistique, Québec, C.L.F., 1983, édition provisoire, 76-5 pages, d'après le tableau 1, page 58.

45. Michel Paillé, op. cit., p. 55.

terme[46], car ces effets ne peuvent venir que de manière indirecte, principalement par la langue d'enseignement et par la langue de travail. Bien que maintenant la majorité des écoliers de langues maternelles autres que le français et l'anglais fasse ses études primaires et secondaires en français (59,6 % en 1985-1986)[47], il faudra quelques décennies avant d'observer une majorité de transferts linguistiques en faveur du français comme langue parlée habituellement au foyer. De toute façon, la plupart des allophones continueront toujours à faire usage de leur langue d'origine au foyer; au recensement de 1981, ils étaient 71,2 % à utiliser une langue autre que le français ou l'anglais.

Il importe d'évoquer ici nos doutes quant à l'hypothèse selon laquelle la mobilité linguistique des allophones vers le français aiderait dans l'avenir à hausser le niveau de fécondité des francophones du Québec. Bien que les allophones aient une fécondité plus élevée que celle des francophones, il n'est pas certain que ceux qui opteront pour le français voudront autant d'enfants que ceux qui continueront à parler leur langue d'origine. Si le comportement des allophones qui ont autrefois choisi l'anglais était le même pour ceux qui adopteront le français dans les décennies qui viennent, on devra alors s'attendre à ce qu'ils aient un nombre moyen d'enfants semblable à celui des francophones. Une mobilité linguistique des allophones vers le français ferait évidemment augmenter le nombre de naissances attribuées à des femmes dont la langue habituellement parlée au foyer est le français. Cependant, le niveau de fécondité de ces francophones ne serait pas plus grand que celui des femmes de langue maternelle française.

---

46. Michel Paillé, "Cinq ans après la Charte de la langue française, les transferts linguistiques favorisent toujours l'anglais", dans: Michel Amyot et Gilles Bibeau, Actes du congrès "Langue et société au Québec", II: Le statut culturel du français au Québec, Québec, Conseil de la langue française, 1984, 520 pages, p. 163-164.

47. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, compilations statistiques informatisées non publiées, janvier 1986.

2.6. La connaissance du français

Outre ces variables qui peuvent modifier la composition linguistique d'une population, il en est une autre qui présente un important intérêt, non seulement dans l'optique d'une politique linguistique, mais aussi dans la perspective d'une politique de population et d'immigration. Il s'agit de la connaissance du français chez les anglophones et les allophones du Québec. Le tableau 7 donne, pour les années 1971 et 1981, la population du Québec qui a reconnu, lors des recensements, ne pas être en mesure "de soutenir une conversation en français".

Tableau 7: Population recensée ne connaissant pas le français, selon la langue maternelle, Québec, 1971 et 1981

Langue maternelle	1971		1981	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Anglais	499 080	63,3	316 825	44,9
Autre	185 680	52,8	160 500	37,7
Total	684 760	11,6[a]	482 555[b]	7,5[a]

a: Pourcentage calculé sur la population totale du Québec.
b: Ce total comprend des francophones (langue maternelle) qui ne peuvent plus soutenir une conversation en français.

Sources: Statistique Canada, compilations spéciales tirées des recensements de 1971 et de 1981.

On observe d'emblée que l'incapacité de parler le français a nettement régressé au cours des années 70. En effet, le nombre de personnes recensées au Québec ne sachant pas s'exprimer en français a décliné de plus de 202 000 (-29,5 %), passant de près de 685 000 au début de la décennie à moins de 483 000 en 1981. Alors que 11,6 % de la population québécoise ne connaissaient pas le français en 1971, 7,5 % seulement étaient dans la même situation 10 ans plus tard. Le tableau 7 montre

également le recul de la méconnaissance du français chez les anglophones et les allophones (langue maternelle). Près d'un demi-million d'anglophones (63,3 %) ne pouvaient tenir une conversation en français en 1971; 10 ans plus tard, ce nombre était réduit à près de 317 000, soit 44,9 % des Québécois de langue maternelle anglaise. Chez les allophones, 37,7 % affirmaient ne pouvoir s'exprimer en français au dernier recensement, comparativement à 52,8 % 10 ans plus tôt. Il ne faudrait pas conclure de l'analyse du tableau 7 que l'important déclin de l'incapacité de certains Québécois à s'exprimer en français est le résultat d'un apprentissage intensif réalisé au cours des années 70. Au contraire, cette évolution est principalement due aux mouvements migratoires et à la nature des données censitaires concernant l'aptitude des Canadiens à parler les langues officielles.

Dans ses échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes, le Québec a perdu (solde migratoire net), entre 1971 et 1981, plus de 110 000 personnes qui ne pouvaient pas soutenir une conversation en français[48]. À elle seule, la migration interprovinciale explique, dans une proportion de 55 %, le phénomène observé (110 000 sur 202 000). De plus, la nature même des données censitaires relatives à la capacité de tenir une conversation dans une langue donnée peut expliquer en partie les changements signalés entre 1971 et 1981. Contrairement à des variables telles la langue maternelle ou la langue d'usage, une question portant sur l'aptitude à parler une langue exige du répondant qu'il fasse une évaluation pour lui-même, voire pour d'autres personnes.

48. Calculé d'après Mireille Baillargeon, op. cit., p. 51 et 64.

L'analyse critique des données laisse à penser que l'auto-évaluation reflète mieux la perception subjective du répondant plutôt que son habileté réelle à s'exprimer dans une langue[49]. À en juger par les données comparées du tableau 8, il apparaît que les francophones de 15-19 ans exigent pour eux-mêmes une "forte" habileté en anglais (27,5 %) avant de se déclarer aptes à tenir une conversation dans cette langue (25,9 %), tandis que les anglophones du même groupe d'âge n'hésitent pas à se déclarer en mesure de converser en français dans une proportion de 65,0 % bien que la majorité d'entre eux (56,5 %) n'aient qu'une connaissance "moyenne" de cette langue. Dès lors, le recul de la proportion d'anglophones ne sachant pas le français (de 63,3 % à 44,9 % entre 1971 et 1981 - tableau 7) serait principalement dû aux mouvements migratoires et à une évaluation subjective moins timide[50].

Malgré ces réserves sur l'interprétation des données censitaires relativement à la connaissance du français - en particulier chez les anglophones -, on peut tout de même penser qu'une proportion plus forte de Québécois est apte à converser en français actuellement, en comparaison à la situation qui prévalait il y a 10 ou 15 ans. Toutefois, les

---

49. "There is an obvious subjective element in any question which requires a respondent to evaluate his own ability to speak one or more from a list of languages. As such, the question may, strictly speaking, measure the respondent's perceived ability to speak the designated languages, rather than some 'objective' ability." John de Vries, "Some Methodological Aspects of Self-Report Question on Language and Ethnicity", Journal of Multilingual and Multicultural Development, 6-5 (1985): 347-368, p. 359.

50. Le sociologue Calvin Veltman estime entre 15 % et 20 % le bilinguisme réel des anglophones du Québec; M. Richard French, alors président de la Commission parlementaire de la culture, a abondé dans le même sens: Assemblée nationale du Québec, Journal des débats: Commissions parlementaires, Québec, cinquième session, trente-deuxième législature (7 février 1985), p. cc-265.

Tableau 8: Compétence linguistique des francophones en anglais et des anglophones en français, Québec, population de 15-19 ans, 1978-1979 et 1981

Langue maternelle	Population âgée de 15-19 ans, juin 1981	Écoliers (secondaire IV et V) et collégiens (1re et 2e), 1978-1979	
Français: compétence en anglais	25,9 %	forte:	27,5 %
		moyenne:	61,7 %
		faible:	10,8 %
Anglais: compétence en français	65,0 %	forte:	18,9 %
		moyenne:	56,5 %
		faible:	24,7 %

Sources: Population âgée de 15-19 ans, juin 1981: Statistique Canada, recensement de 1981, Population: langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1983, catalogue nº 92-910, tableau 3. Écoliers et collégiens, 1978-1979: Calculé d'après Uli Locher, Mélanie Lange et Pierre Georgeault, Conscience linguistique des jeunes Québécois, tome IV, Québec, Conseil de la langue française, collection "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 14, 1983, 158 pages, p. 33.

progrès réels sont plus lents qu'il n'y paraît à travers les données des recensements canadiens. Par ailleurs, l'anglais progresse aussi, notamment chez les francophones: alors que les Québécois de langue maternelle française augmentaient de 9,0 % entre 1971 et 1981, le nombre de francophones "bilingues" progressait de 20,3 %[51].

51. Michel Paillé, Contribution à la démolinguistique..., cité à la note 35, p. 128-129.

3. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC ET SES CONSÉQUENCES LINGUISTIQUES

Si les tendances démographiques qui prévalent aujourd'hui se maintenaient, la population du Québec serait profondément marquée, à la fois dans ses effectifs et dans sa composition linguistique. Dans cette troisième partie, nous examinerons d'abord les résultats des dernières perspectives du Bureau de la statistique du Québec. Ensuite, nous nous pencherons sur l'évolution démolinguistique du Québec en portant particulièrement attention à la majorité francophone, tant en termes relatifs qu'en nombres absolus. Enfin, nous tenterons de mesurer l'effet du poids démographique du Québec sur son pouvoir politique au sein du Canada.

3.1. Projections démographiques pour le Québec

Les dernières perspectives démographiques réalisées par le Bureau de la statistique du Québec montrent les conséquences à moyen terme (jusqu'en 2006) et à long terme (jusqu'en 2061) des tendances dégagées à partir de la conjoncture qui prévaut depuis quelques lustres[52]. Les résultats présentés au tableau 9 montrent un accroissement de la population du Québec au moins jusqu'à la fin du présent siècle suivi d'un déclin inéluctable dans le premier quart du prochain siècle. Si le Québec conservait une fécondité très faible (1,35 enfant par femme) avec un solde migratoire négatif de -10 000 par année, il n'atteindrait jamais 6,8 millions d'habitants et ne compterait pas 5 milllions d'individus au milieu du XXIe siècle. Même si la fécondité remontait à 1,8 enfant par femme d'ici 10 ans et que le solde migratoire devenait positif avec des

52. Gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, Québec, B.S.Q., 1984, xiii-436 pages.

gains annuels de 6 000 à partir de 1994, la population du Québec commencerait à décroître dans la décennie 2040 après avoir dépassé les 7,5 millions d'habitants. Mais la situation démographique actuelle est loin des conditions nécessaires à la réalisation du scénario "fort" qui assurerait un accroissement de la population québécoise pour un demi-siècle.

Tableau 9: Projections de la population du Québec à moyen terme (1986-2006) et à long terme (2011-2061) selon trois scénarios

	Scénario[a]		
	Faible	Moyen	Fort
Moyen terme			
1986	6 585 386	6 610 625	6 617 111
1991	6 683 433	6 808 077	6 859 783
1996	6 736 576	6 965 448	7 102 910
2001	6 739 290	7 065 265	7 290 355
2006	6 707 674	7 127 191	7 436 795
Long terme[b]			
2011	6 640 351	7 157 627	7 551 947
2021	6 385 664	7 120 352	7 706 463
2031	5 981 440	6 918 440	7 702 910
2041	5 480 267	6 602 580	7 573 914
2051	4 975 374	6 269 875	7 427 408
2061	4 547 105	5 982 082	7 309 067

a: Selon les hypothèses suivantes: faible: 1,35 enfant par femme à partir de 1985 et solde migratoire de -10 000 à partir de 1987; moyen: 1,60 enfant par femme à partir de 1986 et solde migratoire de -2 000 à partir de 1992; fort: 1,80 enfant par femme à partir de 1996 et solde migratoire de +6 000 à partir de 1994.

b: Maintien des hypothèses de 2005-2006 jusqu'en 2061; valeur exploratoire.

Source: Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques..., cité à la note 52, p. 70, 76 et p. 425-436.

3.2. Déclin démographique et accentuation du caractère francophone

Outre la certitude que la population du Québec déclinera tôt ou tard si les tendances des derniers lustres se maintiennent, on peut également prévoir que la proportion des Québécois de langue française continuera à augmenter. En effet, l'aménagement linguistique implanté au Québec, jumelé à la conjoncture démographique, assure pour l'avenir une proportion plus large de francophones. Les perspectives réalisées par les démographes R. Lachapelle et J. Henripin donnaient trois scénarios sur quatre où la proportion des Québécois de langue d'usage française augmente par rapport aux 80,8 % observés au recensement de 1971[53]. La figure 1 illustre la progression de la proportion de francophones de cinq ans en cinq ans pour chacun des quatre scénarios. On remarquera d'abord que la proportion de francophones observée au recensement de 1981 coïncide avec le scénario ML avec 82,5 % de la population du Québec. Le prolongement de ce scénario donne une proportion de 84,3 % en 2001, ce qui est voisin d'une estimation plus récente (84,2 %) de Jacques Henripin[54]. Enfin, si on ne retient pas le scénario BL qui semble improbable, la figure 1 indique qu'au début du prochain siècle la proportion de francophones au Québec se situerait entre 82,6 % et 86,5 %.

---

53. Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, xxxii-391 pages, p. 301.

54. Jacques Henripin, La population québécoise de langue anglaise, une projection démolinguistique: 1971-2001, Montréal, Alliance Québec, 1984, 21-[4] pages, p. 18.

FIGURE 1: Importance relative (%) des francophones (langue d'usage) aux recensements de 1971 et de 1981 et pour quatre futuribles de 1981 à 2001 (par bond de cinq ans), Québec

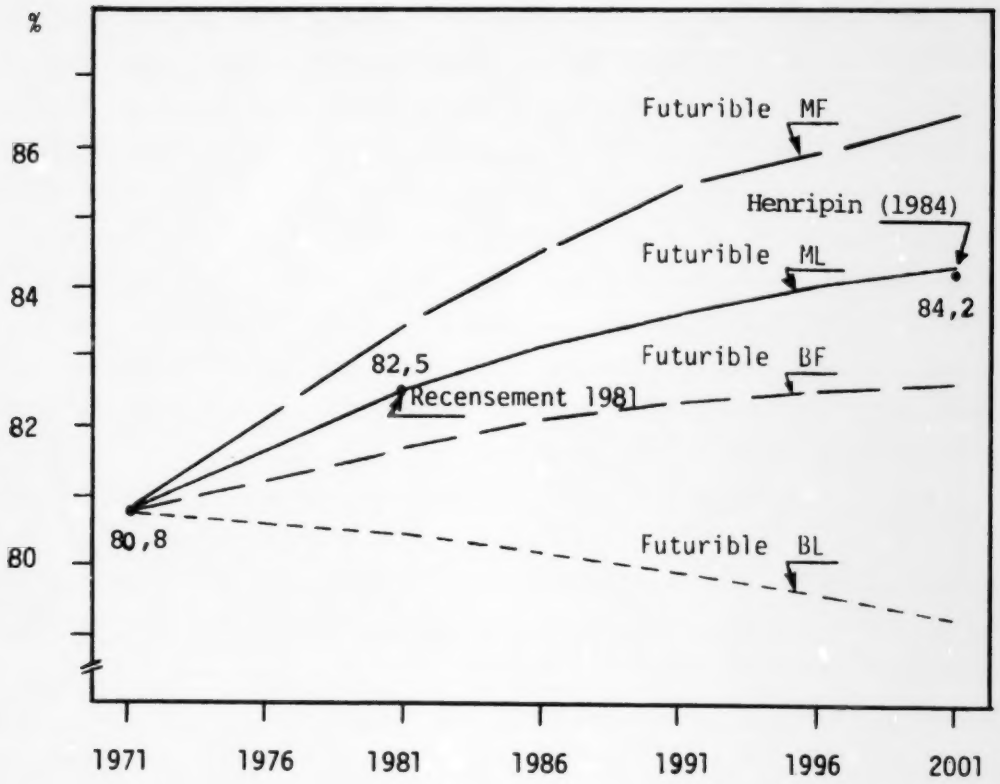

Sigles: M: conditions socio-économiques relativement mauvaises;
B: conditions socio-économiques relativement bonnes;
F: forte amélioration de la situation du français;
L: légère amélioration de la situation du français.

Source: Michel Paillé, Contribution à la démolinguistique..., cité à la note 35, p. 103; Jacques Henripin, La population québécoise..., cité à la note 54, p. 18.

Bien que la proportion de francophones augmente, le nombre absolu de Québécois de langue française diminuera au début du prochain siècle. À défaut de projections des effectifs de la population du Québec selon la langue habituellement parlée au foyer, nous présentons au tableau 10, à titre exploratoire, quelques estimations selon trois scénarios pour la période 1991 à 2041. Le scénario faible, où la fécondité demeure très basse tout au long de la période (1,35 enfant par femme), montre un sommet de 5,7 millions de francophones au début du prochain siècle, et un déclin conduisant à 4,8 millions en 2041. Une population francophone de 6,2 millions serait atteinte autour de 2011 advenant un niveau de fécondité de 1,6 enfant par femme (scénario moyen); insuffisant au remplacement des générations, un tel niveau de fécondité conduirait à un déclin du nombre des francophones autour de 2021-2031. Enfin, le scénario le plus optimiste donne un accroissement de la population francophone du Québec jusqu'en 2021-2031 où des effectifs de 6,7 millions seraient dénombrés. Toutefois, pour atteindre un tel niveau, il faudrait un indice de fécondité de 1,8 enfant par femme à partir de 1996, et un solde migratoire annuel positif de 6 000 dès 1994. La situation démographique actuelle du Québec est fort loin de telles hypothèses; elle est plutôt voisine du scénario le plus pessimiste, lequel mène à un déclin du nombre de francophones dans environ 25 ans.

Tableau 10: Estimation de la population de langue d'usage française selon trois scénarios, Québec, 1991-2041

Année	Proportion de langue d'usage française	Scénario		
		Faible	Moyen	Fort
	%	(effectifs en millions)		
1991	84	5,6	5,7	5,8
2001	85	5,7	6,0	6,2
2011	86	5,7	6,2	6,5
2021	87	5,6	6,2	6,7
2031	87	5,2	6,0	6,7
2041	87	4,8	5,7	6,6

Source: Scénarios du B.S.Q. (voir tableau 9) associés à une progression graduelle de la proportion des francophones jusqu'à 87 % en 2021.

3.3. Poids démographique du Québec et pouvoir politique dans la Confédération canadienne

Bien que la population du Québec augmente actuellement et continuera à augmenter pour encore quelques années, son importance relative au sein de la population canadienne décroît graduellement depuis très longtemps. En 1951, le Québec comptait pour 28,9 % de la population canadienne; lors du recensement canadien de 1981, son importance démographique était réduite à 26,5 %[55].

Il ne fait aucun doute que cette tendance se poursuivra dans l'avenir. En effet, même si les neuf provinces majoritairement anglophones ont elles aussi un niveau de fécondité inférieur au seuil de remplacement des générations, le Québec et le reste du Canada

> [...] seront à peu près dans la même situation du point de vue de la progression démographique, mais le Canada, évidemment, bénéficiera toujours - on peut, tout au moins, l'anticiper - de l'avantage [d'un solde migratoire positif], ce qui n'est pas ou ne sera pas, probablement, le cas du Québec.[56]

Il s'ensuit, comme le montre la figure 2, que l'importance relative de la population du Québec continuera de perdre du terrain à l'avantage de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Selon le scénario "moyen" du B.S.Q., le Québec compterait pour 25,0 % de la population canadienne en 1996 et verrait son importance démographique réduite à 24,2 % en 2006 comparativement à 36,7 % pour l'Ontario et à 29,8 % pour les quatre provinces de l'Ouest[57].

---

55. Gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, L'avenir démographique du Québec, Québec, B.S.Q., 1985, 219 pages, p. 31.

56. Anatol Romaniuc devant la Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, Journal des débats..., op. cit. (5 février 1985), p. cc-163.

57. Gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, cité à la note 55, 1985, p. 33.

FIGURE 2: Répartition de la population du Canada, 1951-1981 et 1986-2006

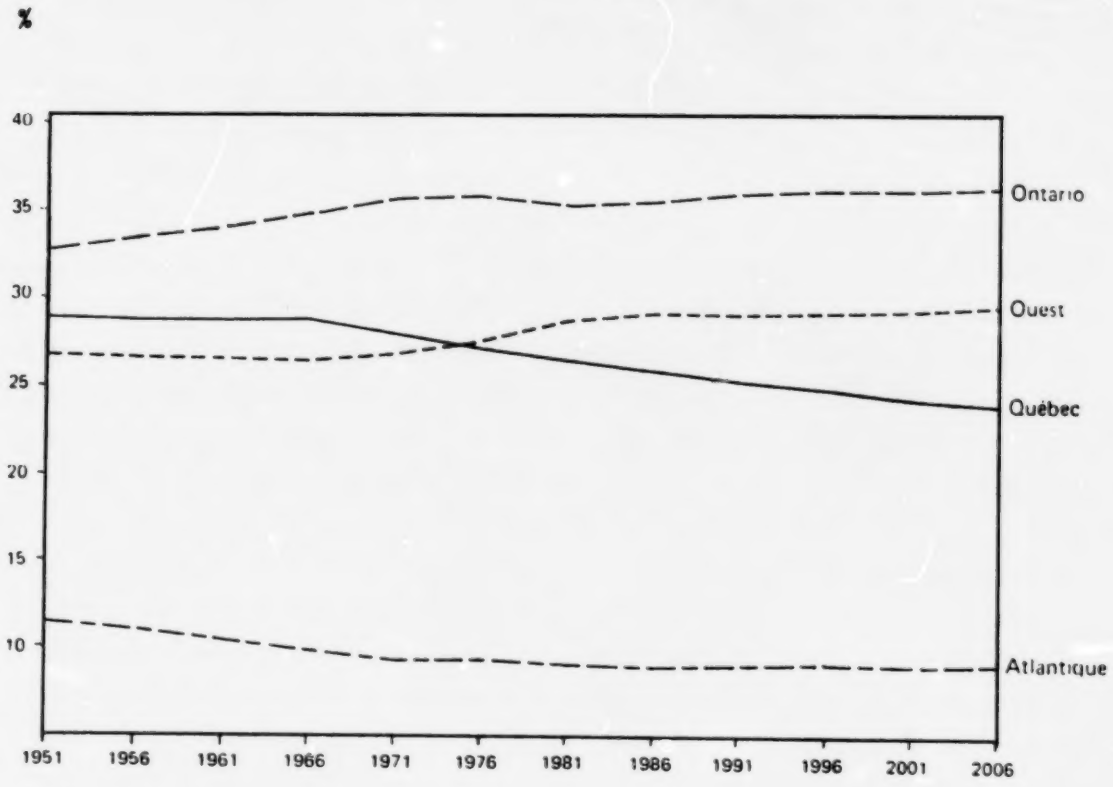

Source: Gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, L'avenir démographique du Québec, cité à la note 55, 1985, p. 33.

On s'inquiète des conséquences politiques de la diminution de l'importance démographique du Québec dans le Canada. Toutefois, le degré d'inquiétude varie, même chez les démographes. Selon André Lux de l'Université Laval, "l'influence du Québec dans la Confédération n'est quand même pas directement proportionnelle à la fraction de la population totale qu'il abrite"[58]. Par contre, Évelyne Lapierre-Adamcyk de l'Université de Montréal donne un avis contraire: "Notre poids démographique au Canada s'est déjà réduit et cela entraîne des conséquences directes sur notre poids politique."[59]

Sans doute que Mme Lapierre-Adamcyk faisait allusion au nombre de sièges qu'occupe le Québec à la Chambre des communes du Parlement canadien, car ce nombre a à peu près la même importance relative que la proportion des Canadiens qui résident au Québec. Toutefois, le poids du Québec au sein de la députation ministérielle dépend également de la répartition des sièges entre les différents partis politiques, à la fois entre les provinces et à l'intérieur de la députation québécoise elle-même. Or, cette répartition est plutôt le fruit de plusieurs facteurs tels les enjeux politiques régionaux, la force relative des partis politiques d'une province à l'autre, le type de scrutin, etc. De plus, l'influence globale du Québec vient également d'une Assemblée nationale dont la force relative résulte non seulement de l'importance de la population du Québec mais également de bien d'autres facteurs dont ses pouvoirs constitutionnels. Selon Georges Mathews, "la lente et inexorable minorisation du Québec" qui s'inscrit dans un contexte démographique nord-américain où l'Est cède du terrain à l'avantage de l'Ouest, sera compensée par son caractère de plus en plus francophone:

---

58. André Lux, "Un Québec qui vieillit: perspectives pour le XXIe siècle", Recherches sociographiques, xxiv-3 (septembre-décembre 1983), p. 336.

59. Évelyne Lapierre-Adamcyk devant la Commission permanente de la culture, Journal des débats..., op. cit. (5 février 1985), p. cc-138, cc-139.

> Il sera plus aisé pour le Québec de parler si nécessaire avec une seule voix, de créer un large consensus sur les questions politiques fondamentales. Le Québec pourra gagner en cohésion ce qu'il perd en poids relatif, et toute discussion entre le Québec et un gouvernement central dominé par l'Ontario et l'Ouest prendra l'allure d'une sorte de négociation binationale. Cette perspective est d'ailleurs confortée par les tendances démolinguistiques qui se dessinent à travers tout le Canada.[60]

En dépit de toutes les nuances que l'on puisse faire relativement au pouvoir politique du Québec au sein du Canada, il faut cependant craindre, à très long terme, un fléchissement trop important du poids de la population du Québec au Canada. Or, l'analyse des tendances démographiques montre que ce phénomène plus que centenaire a évolué très lentement sans corrélation avec les fluctuations du pouvoir politique du Québec au sein du Canada.

---

60. Georges Mathews, Le choc démographique: Le déclin du Québec est-il inévitable?, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1984, 204-[3] pages, p. 152.

4. LES DOMAINES DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

L'analyse démolinguistique de l'évolution de la population du Québec nous amène à identifier les domaines où le gouvernement du Québec pourrait agir. Dans cette quatrième et dernière partie, nous nous pencherons tour à tour sur les aspects de la fécondité, de l'immigration et des mouvements migratoires interprovinciaux où politique de population et politique linguistique se rencontrent. Dans le cadre d'une politique linguistique visant la promotion du français, c'est dans le domaine de l'immigration où l'intervention de l'État est susceptible d'être la plus diversifiée, notamment dans la sélection des ressortissants étrangers et dans les mesures à prendre pour faciliter leur intégration à la société québécoise.

4.1. La fécondité

Comme nous l'avons noté plus haut, tous les groupes linguistiques du Québec ont actuellement un niveau de fécondité insuffisant pour assurer à long terme le remplacement des générations. Sans doute que certains groupes allophones ont un indice synthétique de fécondité supérieur à 2,1 enfants par femme; mais pour l'ensemble des allophones, il est plus faible.

Théoriquement, tous les groupes linguistiques profiteraient d'une politique efficace visant à faire augmenter la fécondité car tous ont un nombre moyen d'enfants inférieur à leurs désirs. Bien que les anglophones aient une fécondité nettement très faible, il semble qu'ils ne désirent pas moins d'enfants que les autres groupes linguistiques, "une fois éliminée l'influence de la religion, de l'instruction, de l'habitat et

du revenu"[61]. Toutefois, comme une forte proportion des anglophones résident dans la région de Montréal où la fécondité est plus faible pour tous les groupes, on peut penser que leur niveau de fécondité sera toujours plus faible que celui des autres groupes linguistiques. Cependant, ils pourraient grandement profiter de mesures visant à atténuer les obstacles qui empêchent les couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent.

Quant à la majorité francophone, une fécondité plus élevée lui serait nécessaire pour éviter un déclin absolu de ses effectifs au début du prochain siècle. Comme nous le verrons plus loin, le Québec dans son ensemble ne pourra pas compter sur l'immigration seulement pour empêcher la décroissance de ses effectifs; a fortiori, les Québécois d'expression française ne pourront pas miser sur les immigrants seulement, d'autant plus qu'il faudrait espérer une très forte et très rapide mobilité linguistique des allophones vers le français.

4.2. Le niveau d'immigration

Dans une politique de population et d'immigration, le Québec peut déterminer un niveau d'immigration plus élevé que celui qui a prévalu depuis quelques années. D'ailleurs, "le gouvernement du Québec a convenu qu'il pourrait accueillir, au cours de l'année 1986, 18 000 ressortissants étrangers sur son territoire"[62], chiffre qui constitue une hausse par rapport aux années précédentes. Ce niveau aurait sans doute été plus élevé car la décision gouvernementale a tenu compte de la présence au Québec à la fin de 1985 de quelque 10 000 ressortissants

---

61. Jacques Henripin et Évelyne Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, collection "Démographie canadienne", nº 2, 1974, 164 pages, p. 56.

62. Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Niveau d'immigration 1986: considérations analytiques, Montréal, M.C.C.I., 1985, 50 pages, p. 3.

étrangers en attente d'un statut de réfugié et de l'arrivée éventuelle au cours de 1986 de 5 000 autres personnes placées dans la même situation[63].

Compte tenu de la situation économique actuelle et de ses perspectives d'avenir, il ne semble pas que le Québec soit en mesure d'augmenter substantiellement son niveau d'immigration au-dessus de celui fixé pour l'année 1986. Parmi les organismes et associations consultés en 1985 par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, la majorité de ceux qui ont proposé des chiffres ont suggéré "le maintien des objectifs de 17 000 immigrants de [1985], tout en précisant que les futurs niveaux devraient être à la hausse lorsque la situation le permettra"[64]. Le chiffre le plus élevé, avancé par un seul organisme, était de 24 000.

Certains intervenants proposent cependant une augmentation substantielle du nombre d'immigrants afin de suppléer à un faible accroissement démographique:

> Pourquoi ne serait-il pas possible, sur une période d'une, deux ou trois générations, que quelques millions de nouveaux arrivants viennent systématiquement et à notre invitation "peupler" le Québec?[65]

Même si on se limitait à un objectif d'un million seulement par génération (25 ans), c'est 40 000 immigrants par année qu'il faudrait accueillir, soit environ le double du nombre actuel. À long terme, ce nombre serait même insuffisant pour empêcher le déclin de la population québécoise. En 1984 par exemple, il aurait fallu au Québec un niveau d'immigration de 58 500, au lieu de 14 600, pour remplacer les émigrants

---

63. Niveau d'immigration..., cité à la note 62.

64. Ibid., p. 38

65. Jean-Paul L'Allier, "Population demandée", Le Devoir, 8 février 1986, p. 11.

(7 700), pour compenser un solde migratoire interprovincial négatif (12 300), ainsi qu'une fécondité trop faible[66] (38 500). Un tel niveau d'immigration aurait été supérieur (36,5 %) à l'accroissement naturel (42 900) alors qu'au cours du lustre 1956-1960, ce dernier (106 700 annuellement) dépassait largement le niveau d'immigration annuel moyen (32 700). Il est donc raisonnable de penser que "s'en remettre entièrement à l'immigration pour combler les lacunes de sa propre démographie est une dangereuse illusion"[67].

Le recours à une immigration massive à un niveau sans précédent au cours des 40 dernières années[68] poserait certains problèmes. Pensons d'abord aux difficultés de concilier le niveau d'immigration du Québec avec celui du Canada en conformité avec l'entente survenue entre les deux gouvernements en matière d'immigration (entente dite "Couture-Cullen")[69]. Compte tenu que le Québec a de la difficulté à retenir ses immigrants, un niveau d'immigration trop élevé pour ses capacités d'absorption en ferait un territoire d'accueil temporaire pour le reste du Canada. Pensons également à l'intégration d'une telle masse d'immigrants à la majorité d'expression française du Québec, compte tenu que la mobilité linguistique se fait majoritairement vers l'anglais et qu'il faudra encore plusieurs décennies avant que la situation ne s'inverse pour favoriser le français. Sans compter que le taux de rétention des

---

66. Un indice synthétique de fécondité de 2,1 aurait donné 126 300 naissances au lieu de 87 800 (indice de 1,46).

67. Georges Mathews, op. cit., p. 173.

68. Depuis 1946, aucune période quinquennale ne donne une moyenne annuelle atteignant 35 000 immigrants; Claire Benjamin, loc. cit., p. 322.

69. Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Entente: Entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec portant sur la collaboration en matière d'immigration et sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, Québec, M.C.C.I., 1978, 19 pages.

langues maternelles chez les allophones est plus élevé au Québec qu'ailleurs en Amérique, rétention que le Québec favorise par ailleurs au moyen de programmes d'enseignement des langues d'origine[70].

4.3. La sélection des immigrants

Tout en respectant l'entente Couture-Cullen, le Québec peut modifier certains aspects de son processus de sélection des immigrants afin d'articuler une éventuelle politique de population et d'immigration à sa politique linguistique. Bien que les deux niveaux de gouvernement se soient engagés à ne pas faire de distinction entre les requérants selon "la race, la nationalité, les origines ethniques, la couleur, la religion ou le sexe"[71], ils peuvent établir des critères de sélection dont l'importance relative peut varier et être modifiée. Le "règlement sur la sélection des ressortissants étrangers" compte neuf "facteurs" auxquels sont rattachés un maximum de points (tableau 11).

Tableau 11: Critères de sélection des immigrants au Québec

Facteurs	Maximum de points
1. Instruction	11
2. Préparation professionnelle spécifique	10
3. Adaptabilité	22
4. Emploi	15
5. Expérience professionnelle	10
6. Âge	10
7. Langues	15
8. Parent ou ami résident du Québec	5
9. Points bonis	8

Source: L.R.Q., c. M-23.1, r. 2, annexe A.

70. Gouvernement du Québec, Développement culturel et scientifique, Autant de façons d'être Québécois: Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, Québec, Développement culturel et scientifique, 1981, 78 pages, p. 29.

71. Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Entente:..., cité à la note 69, par. III-A) 1)b), p. 4.

Il est à noter qu'un ressortissant étranger n'obtient que 15 points pour une excellente connaissance du français, ce qui vaut moins de 15 % du nombre de points maximum dans les cas où les candidats doivent être évalués selon tous les facteurs. Observons également que le facteur le plus difficile à évaluer objectivement, soit le troisième appelé "adaptabilité", peut donner jusqu'à 22 points à un candidat[72].

Outre la façon de sélectionner les ressortissants étrangers, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration fixe également un ordre de priorité pour l'examen des demandes de sélection. L'ordre général est le suivant[73]:

1. Réunification des familles
2. Situation de détresse
3. Emploi assuré, entrepreneurs, travailleurs autonomes, retraités
4. Immigrants indépendants
5. Autres

Il faut noter que la catégorie des immigrants indépendants compte elle-même un ordre de priorité en fonction d'un certain nombre de points obtenus selon la grille de sélection. Or, la connaissance du français n'est nullement privilégiée: seuls les facteurs "emploi", "adaptabilité" et "parents ou amis résidents du Québec" sont considérés pour déterminer l'ordre de priorité des ressortissants appartenant à la catégorie des immigrants indépendants[74]. Il en va de même d'autres articles du règlement[75].

---

72. La grille de sélection stipule que, "pour établir si un ressortissant étranger possède des qualités personnelles susceptibles de faciliter son adaptation, un fonctionnaire à l'immigration pose des questions orales simples, permettant d'évaluer des indicateurs tels que la flexibilité, la sociabilité, le dynamisme, l'initiative, la persévérance, la confiance en soi, l'esprit de réalisme et la maturité, le tout en fonction des activités professionnelles et quotidiennes du ressortissant étranger"; L.R.Q., c. M-23.1, r. 2, annexe a.

73. "Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers", L.R.Q., c. M-23.1, r. 2, art. 22.

74. Ibid., art. 22d.

75. Ibid., art. 27.1, 38 et 40.

4.4. Enseignement du français aux immigrants

Tous les immigrants d'âge scolaire et tous les enfants d'immigrants arrivés au Québec depuis l'adoption de la Charte de la langue française doivent fréquenter le secteur d'enseignement de langue française des niveaux maternelle, primaire et secondaire, tant au réseau public que dans les établissements d'enseignement privés subventionnés par l'État. En comparaison avec les modalités d'accès à une éducation en anglais qui prévalaient avant septembre 1977, le partage des écoliers allophones entre les secteurs d'enseignement de langue française et de langue anglaise s'est sensiblement modifié. En effet, alors qu'au cours de l'année scolaire 1976-1977 seulement 20,5 % des écoliers allophones faisaient leurs études primaires et secondaires en français[76], c'est 59,7 % que l'on observait en septembre 1985[77]. Chez les écoliers allophones nés à l'étranger, la proportion des inscrits au secteur francophone est actuellement de 87,0 %[78]. Si on ne s'en tient qu'à ces statistiques, on peut conclure que l'apprentissage du français chez les jeunes allophones, en particulier chez ceux arrivés au Québec après l'été 1977, fait d'importants progrès.

Qu'en est-il cependant pour les immigrants adultes? Au cours de l'année 1983-1984, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a assuré la formation linguistique de quelque 9 800 immigrants. Comme le montrent les données du tableau 12, la majorité de ces immigrants a reçu une formation à temps partiel par le biais de cours intensifs ou de cours sur mesure. Que moins de 10 000 immigrants seule-

---

76. Claude St-Germain, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-1972 à 1978-1979, Québec, Conseil de la langue française, collection "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 3, 1980, x-117 pages, p. 22.

77. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, données informatisées non publiées, janvier 1986.

78. Ibid.

ment aient suivi des cours de français en 1983-1984, c'est très peu par rapport aux 160 500 allophones qui ont déclaré ne pas être en mesure de converser en français en 1981 (tableau 7). Compte tenu que la formation linguistique de ces immigrants a coûté près de 10 millions de dollars au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration en 1983-1984[79], les sommes qu'il faudrait dépenser pour enseigner gratuitement le français à tous les allophones qui ne connaissent pas la langue officielle du Québec seraient énormes. On évalue à 700 millions de dollars le coût d'une politique de rattrapage s'adressant à "tous les immigrants qui ne parlent pas français"[80], si tous se prévalaient de cours offerts gratuitement.

Tableau 12: Formation linguistique offerte aux immigrants, Québec, 1983-1984

Type de cours		Effectifs
Temps complet: 30 semaines dans les C.O.F.I.		2 800
Cours intensifs: 16 heures par semaine pour un mois (renouvelable huit fois)		1 000
Cours sur mesure:	M.C.C.I.: 13 000 heures/groupe	1 500
	M.E.Q.: 32 000 heures/groupe	4 500
Total		9 800

Source: Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Rapport annuel 1983-1984, Québec, M.C.C.I., 1985, 40 pages, p. 17.

79. Gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Rapport annuel 1983-1984, Québec, M.C.C.I., 1985, 40 pages, p. 29.

80. Régis Vigneau devant la Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, Journal des débats..., op. cit. (23 mai 1985), p. cc-498.

Devant la Commission d'étude sur la formation des adultes, certains immigrants ont fait part de leurs récriminations à propos de leur formation linguistique. Elles se résument essentiellement à ceci[81]:

- les stages de 30 semaines offerts dans les C.O.F.I. sont trop courts;
- tiraillement entre les politiques fédérales et provinciales;
- tiraillement entre le ministère de l'Éducation et le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration;
- insuffisance d'information.

Relativement aux deux premières récriminations, la Commission a formulé deux recommandations: augmentation du nombre de semaines de stage dans les C.O.F.I. et cours à temps partiel par la suite, et transfert des budgets afférents à la formation linguistique du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec[82]. Cette dernière recommandation va dans le sens du mémoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration soumis à la Commission.

Notons également que les cours de français aux immigrants sont principalement conçus en fonction du marché du travail. Étant donné que de nombreuses familles immigrantes n'envisagent pas un travail extérieur pour l'épouse, la politique actuelle de formation linguistique des immigrants rejoint peu de femmmes. Par ailleurs, les milliers de ressortissants étrangers en attente d'un statut de réfugié sont exclus de ces programmes.

---

81. Commission d'étude sur la formation des adultes, Apprendre: une action volontaire et responsable. Énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Communications, 1982, xxxii-869 pages, p. 131.

82. Ibid., p. 158.

4.5. Répartition régionale des immigrants

L'accueil et l'effort d'intégration des immigrants au fait français sont principalement assurés par les Québécois de langue française qui résident sur l'Île de Montréal. Au recensement de 1981, 86,1 % des personnes nées à l'étranger habitaient la région métropolitaine de Montréal[83], la plupart d'entre elles résidant sur les îles de Montréal et Jésus. C'est donc dire qu'une très forte majorité des Québécois francophones n'est absolument pas touchée par le phénomène de l'immigration, ce qui contraste nettement avec la situation en Ontario où 44,1 % des personnes nées à l'étranger résidaient en dehors de la région métropolitaine de Toronto au même recensement[84].

L'implantation d'une plus large proportion des immigrants en dehors de la région métropolitaine assurerait une plus rapide et plus profonde intégration à la majorité francophone du Québec pourvu que ces immigrants y demeurent quelques années. Il va sans dire que cela va de pair avec le développement économique des régions du Québec dont la plupart "sont encore incapables d'absorber les nouveaux arrivants sur leur marché du travail"[85].

---

83. Statistique Canada, recensement de 1981, Population: Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité. Québec, Ottawa, 1984, catalogue nº 93-929.

84. Statistique Canada, recensement de 1981, Population: Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité. Ontario. Ottawa, 1984, catalogue nº 93-930.

85. L'évolution de la population..., cité à la note 1, p. 92.

Une récente étude de Gilles Deschamps montre qu'après deux années seulement de résidence, les réfugiés indochinois "qui résident hors de Montréal trouvent en moyenne leur connaissance du français légèrement supérieure"[86]. Dans une évaluation comparée de leur compétence en français et en anglais, 65 % des Indochinois des îles de Montréal et Jésus jugent leur aptitude pour le français supérieure à celle de l'anglais, comparativement à 80 % chez ceux qui résident ailleurs au Québec[87]. Toutefois, la même étude montre la très forte attraction de Montréal sur ces réfugiés:

> Globalement, il semble bien que Montréal soit en effet l'aboutissement ultime du processus migratoire intérieur des réfugiés, alimentant ainsi des courants qui de toute façon existent déjà pour l'ensemble de la population. À la première année, les effectifs régionaux étaient restés somme toute assez stables, en grande partie parce que les différents programmes d'accueil (parrainage privé, C.O.F.I.) favorisaient cette stabilité. L'évolution de la répartition régionale au terme de la deuxième année indique par contre l'amorce d'un mouvement à sens unique.[88]

Que Montréal exerce une forte attraction, cela n'étonne guère. Il y aurait lieu cependant d'étudier plus à fond cette possibilité qui s'offre au Québec d'inviter les immigrants à s'installer en dehors de Montréal et à faire en sorte qu'il y restent suffisamment longtemps.

---

86. Gilles Deschamps, Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: la deuxième année de séjour, gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, cahier nº 3, 1985, xiv-124 pages et 2 annexes, p. 66.

87. Ibid., p. 68.

88. Ibid., p. 81.

La répartition régionale des immigrants intéresse également les communautés anglophones, en particulier celles de l'Estrie. Selon la Townshippers Association, il faudrait promouvoir l'immigration d'anglophones dans cette région du Québec afin de maintenir une structure sociale normale. Pour attirer des anglophones dans leur région (en particulier des Américains), les Townshippers proposent quelques dérogations régionales à la Charte de la langue française, notamment en matière de modalité d'accès au secteur d'éducation de langue anglaise[89]. Compte tenu de la forte concentration des anglophones dans la région de Montréal, compte tenu aussi des mouvements migratoires interrégionaux chez les anglophones du Québec, et tenant compte également de la faible importance des écoliers nés à l'étranger qui étudiaient en anglais dans cette région avant la Charte de la langue française[90], on peut penser que les solutions recommandées par la Townshippers Association seraient nettement insuffisantes pour renverser les tendances démographiques qui caractérisent cette région. Selon la Commission de la culture,

> [...] les tendances lourdes de la démographie des anglophones de l'Estrie ne datent pas d'hier et ne sont guère imputables aux législations linguistiques des gouvernements québécois successifs [...] et à l'évidence aucune mesure ponctuelle ne pourrait renverser la tendance historique.[91]

89. Marjorie Goodfellow et Cynthia Dow devant la Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, Journal des débats..., op. cit. (5 février 1985), p. cc-177, cc-181.

90. À peine 400 en 1976-1977. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, données statistiques informatisées non publiées (septembre 1983).

91. Étude de l'impact culturel..., cité à la note 2, p. 83.

4.6. Les mouvements migratoires interprovinciaux

Bien que depuis quelques mois le solde migratoire interprovincial du Québec soit moins négatif qu'il ne l'a longtemps été, cet élément dans l'avenir démographique du Québec demeure préoccupant. La plupart des intervenants entendus devant la Commission de la culture ont insisté sur cette question. Le plus éloquent d'entre eux a été Jacques Légaré, directeur du Département de démographie de l'Université de Montréal.

L'émigration représente des pertes économiques et humaines très importantes pour le Québec, et fait plus qu'annuler les efforts réalisés en matière d'immigration:

> Alors que l'on investit des millions de dollars pour attirer des immigrants, rien, ou presque, n'est fait pour retenir au Québec les émigrants potentiels. Or, il sort du Québec plus de personnes qu'il y entre d'immigrants, et bien peu d'attention leur est portée. On trouve, bien sûr, un certain nombre de sorties vers le reste du Canada qui sont compensées par des entrées de même source. Cependant, même en tenant compte de ces compensations, il demeure un excédent d'émigration vers le reste du Canada auquel on s'intéresse fort peu et dont l'effet négatif sur la croissance démographique annule l'impact recherché par une politique axée sur l'immigration internationale.[92]

Selon J. Légaré, tout en respectant le droit à l'émigration, "le meilleur placement pour assurer l'avenir démographique du Québec serait sans doute d'investir davantage afin qu'on ait plus le goût d'y rester"[93]. Toutefois, ce phénomène démographique étant mal connu, des études très poussées seraient nécessaires avant de mettre sur pied des mesures appropriées:

---

92. Jacques Légaré devant la Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, Journal des débats..., op. cit. (5 février 1985), p. cc-139.

93. Ibid., p. cc-139.

> L'émigration est sans contredit le phénomène démographique le moins bien connu: la mesure même de l'ampleur du phénomène n'a souvent été faite qu'à partir de méthodes dites "résiduelles"; on connaît très mal les caractéristiques de ceux qui partent et surtout les raisons qui les motivent; ni les causes profondes, économiques et sociales, ni les conséquences n'ont jamais fait ici l'objet d'études systématiques.[94]

Plusieurs intervenants s'entendent sur le fait que la politique linguistique du Québec aidera à retenir les anglophones et les allophones, ceux-là mêmes qui ont une forte propension à partir. Une meilleure connaissance du français chez les anglophones et les allophones augmenterait leurs chances de faire leur vie au Québec. Conscients de cette situation, de nombreux anglophones prennent les mesures nécessaires pour apprendre le français. Pensons en particulier au progrès réel des classes d'immersion[95] ainsi qu'aux inscriptions au secteur d'enseignement en français d'écoliers admissibles à une éducation en anglais[96].

---

94. Jacques Légaré, cité à la note 92, p. cc-139.

95. René Le Corre et Danielle Côté, La situation linguistique dans les établissements d'enseignement, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1983, v-62 pages, p. 37.

96. Notons toutefois que, contrairement à ce que l'on pense dans certains milieux, ce libre choix chez les anglophones ne se fait pas avec une plus forte intensité qu'avant la Charte de la langue française. Michel Paillé, "Conséquences des politiques linguistiques québécoises sur les effectifs scolaires selon la langue d'enseignement", Montréal, Congrès des sociétés savantes, 28 mai 1985, 15 pages, p. 13.

Les facteurs démographiques qui concourent à l'accroissement de l'importance relative des francophones au Québec n'ont pas le même effet dans la région de l'Outaouais. Sauf durant les années d'application de la "clause Québec", les mouvements migratoires entre les provinces canadiennes défavorisent la situation relative du français dans cette région limitrophe de l'Ontario. Les craintes exprimées devant la Commission permanente de la culture par la Société nationale des Québécois de l'Outaouais[97] sont fondées. En effet, alors que la proportion d'écoliers qui étudiaient en anglais n'a cessé de décroître entre 1976-1977 et 1983-1984 (de 17,1 % à 12,9 %), elle a déjà augmenté depuis le jugement de la Cour suprême du Canada de juillet 1984. Dès septembre 1984, elle s'élevait à 13,0 % au lieu de décroître autour de 12,5 %. Pour l'année scolaire 1985-1986, c'est 14,5 % des effectifs d'écoliers que comptait le secteur anglophone. Étant donné que la décision de la Cour suprême est récente, les effets de la "clause Canada" pourraient être plus marqués à l'avenir et ramener - voire dépasser - la situation antérieure à l'application de la Charte de la langue française.

* * *

97. Charles Castonguay devant la Commission permanente de la culture, Assemblée nationale du Québec, Journal des débats..., op. cit. (5 février 1985), pp. cc-195, cc-201.

La situation démographique du Québec montre, dans ses tendances fondamentales, un éventuel déclin de la population. Une fécondité trop faible conjuguée à un solde migratoire généralement négatif en serait la cause. Si les tendances actuelles se maintenaient pendant encore une décennie, la population du Québec n'atteindrait pas les sept millions au début du prochain siècle, et déclinerait par la suite.

Bien que les facteurs démographiques évoluent de façon à assurer l'augmentation de l'importance relative des francophones du Québec, on s'inquiète de l'avenir de la seule société majoritairement francophone en Amérique. De 5,3 millions qu'ils étaient en 1981, les francophones du Québec ne peuvent pas espérer dépasser les 5,7 millions qu'ils atteindront éventuellement au début du XXIe siècle. Par la suite, un inévitable déclin s'ensuivrait si les tendances démographiques étaient maintenues.

Outre la fécondité, domaine dans lequel l'État peut agir afin d'aider les couples à avoir les enfants qu'ils désirent, le gouvernement du Québec peut intervenir en matière de migration et articuler cette intervention à sa politique linguistique. Bien qu'on ne puisse s'en remettre à une immigration massive pour suppléer à une fécondité trop faible, une politique de promotion du français invite à une action diversifiée en matière d'immigration, notamment en accentuant l'importance de la connaissance du français dans la sélection des ressortissants étrangers, en élargissant l'accès aux programmes d'enseignement du français à un plus grand nombre d'immigrants qui ne connaissent pas cette langue, et en prenant des mesures adéquates pour inviter les futurs immigrants à s'installer dans les diverses régions du Québec. De plus, on croit généralement qu'une meilleure articulation entre la politique d'immigration et la politique linguistique est un important élément conduisant à une réduction de la migration des Québécois vers les autres provinces canadiennes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, Commission permanente de la culture, Étude de l'impact culturel, social et économique des tendances démographiques actuelles sur l'avenir du Québec comme société distincte, Québec, Assemblée nationale, Secrétariat des commissions, 1985, 112-[12] pages.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, Journal des débats: Commissions parlementaires, Québec, cinquième session, trente-deuxième législature.

BAILLARGEON, Mireille, "Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971", dans: Conseil de la langue française, L'État de la langue française au Québec: Bilan et prospective, IV: La situation démolinguistique, Québec, C.L.F., 1983, édition provisoire, 78 pages.

BENJAMIN, Claire, "Les entrées internationales au Québec", dans: gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, Démographie québécoise: passé, présent, perspective, Québec, B.S.Q., 1983, xxxii-457 pages.

CALDWELL, Gary, Out-Migration of English-Mother Tongue High School Leavers from Quebec 1971-1976, [Lennoxville], Committee "Anglo-Québec en mutation", s.d., iii-60 pages.

CASTONGUAY, Charles, "Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981", dans: Conseil de la langue française, L'État de la langue française au Québec: Bilan et prospective, IV: La situation démolinguistique, Québec, C.L.F., 1983, édition provisoire, 76-5 pages.

COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES, Apprendre: une action volontaire et responsable. Énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente, Québec, gouvernement du Québec, ministère des Communications, 1982, xxxii-869 pages.

DESCHAMPS, Gilles, Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: la deuxième année de séjour, gouvernement du Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, cahier nº 3, 1985, xix-124 pages et 2 annexes.

DE VRIES, John, "Some Methodological Aspects of Self-Report Question on Language and Ethnicity", Journal of Multilingual and Multicultural Development, 6-5 (1985): 347-368.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec, L'avenir démographique du Québec, Québec, B.S.Q., 1985, 219 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, Québec, B.S.Q., 1984, xiii-436 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Développement culturel et scientifique, Autant de façons d'être Québécois: Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, Québec, Développement culturel et scientifique, 1981, 78 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, L'immigration au Québec: Bulletin statistique annuel, vol. II, 1984, Québec, M.C.C.I., 1985, iv-57 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Entente: Entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec portant sur la collaboration en matière d'immigration et sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, Québec, M.C.C.I., 1978, 19 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Niveau d'immigration 1986: considérations analytiques, Montréal, M.C.C.I., 1985, 50 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Rapport annuel 1983-1984, Québec, M.C.C.I., 1985, 40 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat au développement social, L'évolution de la population du Québec et ses conséquences, Québec, Conseil exécutif, 1984, vi-96 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de l'Éducation, compilations statistiques informatisées non publiées.

HENRIPIN, Jacques, La population québécoise de langue anglaise, une projection démolinguistique: 1971-2001, Montréal, Alliance Québec, 1984, 21-[4] pages.

HENRIPIN, Jacques et Évelyne Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises? Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, collection "Démographie canadienne", nº 2, 1974, 164 pages.

HENRIPIN, Jacques et Yves Péron, "La transition démographique de la province de Québec", dans: Hubert Charbonneau (éditeur), La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, collection "Études d'histoire du Québec", nº 4, 1973, 111 pages.

LACHAPELLE, Réjean et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, xxxii-391 pages.

L'ALLIER, Jean-Paul, "Population demandée", Le Devoir, 8 février 1986, p. 11.

LE CORRE, René et Danielle Côté, La situation linguistique dans les établissements d'enseignement, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1983, v-62 pages.

LOCHER, Uli, Mélanie Lange et Pierre Georgeault, Conscience linguistique des jeunes Québécois, tome IV, Québec, Conseil de la langue française, collection "Dossiers du Conseil de la langue française",nº 14, 1983, 158 pages.

LUX, André, "Un Québec qui vieillit: perspectives pour le XXIe siècle", Recherches sociographiques, xxiv-3 (septembre-décembre 1983), p. 336.

MATHEWS, Georges, Le choc démographique: Le déclin du Québec est-il inévitable?, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1984, 204-[3] pages.

PAILLÉ, Michel, "Cinq ans après la Charte de la langue française, les transferts linguistiques favorisent toujours l'anglais", dans: Michel Amyot et Gilles Bibeau, Actes du congrès "Langue et société au Québec", II: Le statut culturel du français au Québec, Québec, Conseil de la langue française, 1984, 520 pages.

PAILLÉ, Michel, "Conséquences des politiques linguistiques québécoises sur les effectifs scolaires selon la langue d'enseignement", Montréal, Congrès des sociétés savantes, 28 mai 1985, 15 pages.

PAILLÉ, Michel, Contribution à la démolinguistique du Québec, Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", nº 48, 1985, 246 pages.

PERREAULT, J., L. Paquette et M.V. George, Projections de la population indienne inscrite, 1982-1996, Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, février 1985, xi-210 pages.

"Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers", L.R.Q., c. M-23.1, r. 2, art. 22.

STATISTIQUE CANADA, "Estimations trimestrielles de la population du Canada, des provinces et des territoires", Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, catalogue nº 91-001 trimestriel, 13-2 (avril 1985), 13-3 (juillet 1985), 13-4 (octobre 1985).

STATISTIQUE CANADA, recensement de 1981, Population: langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1983, catalogue nº 92-910.

STATISTIQUE CANADA, recensement de 1981, Population: Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité. Ontario, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1984, catalogue nº 93-930.

STATISTIQUE CANADA, recensement de 1981, Population: Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité. Québec, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1984, catalogue nº 93-929.

STATISTIQUE CANADA, Statistique de l'État civil, catalogue nº 84-001, 33-2 (sept. 1985).

ST-GERMAIN, Claude, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-1972 à 1978-1979, Québec, Conseil de la langue française, collection "Dossiers du Conseil de la langue française", nº 3, 1980, x-117 pages.

TREMBLAY, Marc, Analyse de la mortalité et de la fécondité selon le groupe linguistique, Québec, 1976-1981, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, collection de thèses et mémoires, nº 5, 1983, xviii-285 pages.